

Réunion du Conseil Municipal

Du 25 novembre 2015 à 14 heures

Date de convocation : 18 novembre 2015

Sont présents: Robert BOUDON, Monique DELFAU, Monique LOUVRIER, Michel BOUDON, Jean ALBARET, Lucien VAISSADE, Laurent CAYREL

Absents: Jean-Pierre VAISSADE, Christian LAURAIRE, Thierry BRUNEL, Marcel RIEUTORT

Secrétaire de séance: Laurent CAYREL

Ordre du jour

À 14h : présentation par le CRPF, du projet de desserte forestière (axes prioritaires, autorisation, financement....)

- Demande de financement au titre de la DETR 2016
- Demande présentée par ARCADIE pour l'autorisation d'exploiter une unité d'abattage, de découpe et de transformation de viande bovine sur la commune de Ste-Geneviève sur Argence : avis sur le projet
- Budget principal : décision modificative
- Tarifs 2016

À 16h : présentation par Caroline BRIOUDE directrice et M. Richard BONAL vice- président de la communauté de communes, de la loi NOTRe et la réforme territoriale (fusion des intercommunalités, les communes nouvelles, la mutualisation des services...)

- Affaires diverses

- Approbation du compte rendu de la séance précédente.

Les élus valident le compte rendu de la réunion du 11 novembre 2015.

- présentation par le CRPF, du projet de desserte forestière (axes prioritaires, autorisation, financement....)

Intervenants Marjorie Batlle et Nicolas Poutignat.

- Présentation du CRPF
- Présentation du projet d'amélioration du chemin forestier du Cros au Moulin de Lacombe : subvention à hauteur de 80% du montant HT plafonné à 35 000 € H.T / km.
- Discussion du conseil sur ce projet
- Vote du conseil pour la suite à donner au projet

Le maire concerné par ces travaux se retire au moment du vote.

Le conseil donne son accord pour lancer le projet et décide de lancer une consultation de bureaux d'études compétent pour réaliser la maîtrise d'œuvre.

(Pour : 6 - Contre : 0 - Abstention : 0)

- Présentation par Caroline BRIOUDE directrice et M. Richard BONAL vice-président de la communauté de communes, de la loi NOTRe et la réforme territoriale (fusion des intercommunalités, les communes nouvelles, la mutualisation des services...)

Présentation par Caroline BRIOUDE et Richard BONAL de la loi NOTRe et la réforme territoriale.

- Demande de financement au titre de la DETR 2016

Les dossiers de demande de subvention DETR 2016 doivent être transmis en Sous-préfecture au plus tard le 15 janvier 2016.

Le maire demande au Conseil de décider des projets à déposer au titre de la DETR 2016.

Le conseil municipal décide de déposer le projet pour l'aménagement du village de la Sauvetat (réfection de la canalisation d'eau potable et réfection de la chaussée). Il est également décidé de demander du FEC, de la réserve parlementaire et une subvention auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne pour la partie réseau d'eau.

(Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0)

- Demande présentée par ARCADIE pour l'autorisation d'exploiter une unité d'abattage, de découpe et de transformation de viande bovine sur la commune de Ste-Geneviève sur Argence : avis sur le projet

Le maire fait savoir qu'une enquête publique a été ouverte du 12 octobre 2015 au 13 novembre 2015 inclus, sur la demande d'autorisation présentée par ARCADIE, pour exploiter une unité d'abattage, de découpe et de transformation de viande bovine sur la commune de Sainte-Geneviève sur Argence.

A l'issue de l'enquête le conseil municipal de Lieutadès devant émettre un avis sur ce projet, le maire demande au conseil de se prononcer pour ou contre ce projet.

Le conseil municipal donne un avis favorable à la demande d'extension d'autorisation d'exploiter une unité d'abattage, de découpe et de transformation de viande bovine sur le territoire de la commune de Sainte-Geneviève sur Argence par ARCADIE SUD OUEST PRODUITS ELABORES.

(Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0)

- Budget principal - décision modificative

Le maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6156	Maintenance	2000.00	
61523	Entretien voies et réseaux	9500.00	
7325	Fonds péréquation ress. interco.,commun.		2000.00
7022	Coupes de bois		9500.00
TOTAL :		11500.00	11500.00

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2041581 - 22	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	11670.00	
2128 - 31	Autres agencements et aménagements	4580.00	
21311 - 37	Hôtel de ville	500.00	
2152 - 22	Installations de voirie	-16750.00	
TOTAL :		0.00	0.00

Le maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve la décision modificative n°2 du budget principal de la commune.

(Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ Tarifs 2016

Le maire propose au conseil de faire le point des différents tarifs appliqués aux contribuables (Redevance eau, Redevance assainissement et vente de concessions au cimetière) et de les modifier si nécessaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré modifie les tarifs suivants relatifs aux tarifs de l'eau :

- *raccordement au réseau : 1 100.00 €*
- *déplacement d'un compteur à l'extérieur de l'habitation : 400.00 €*
- *Coût de la conduite : les 20 premiers mètres seront gratuits, les autres seront à la charge du demandeur*

Tous les autres tarifs restent inchangés.

(Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ Affaires diverses

- Suite à la demande de Mme BIRON des Vayssières-Hautes faite courant novembre, afin qu'il soit fait le nécessaire pour que le chemin allant à sa maison des Vayssières-Hautes soit praticable avec un véhicule, le conseil municipal considère que le chemin est en état et qu'il n'y a pas lieu de l'arranger.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 20.

Le Maire
Robert BOUDON,

Monique DELFAU

Jean-Pierre VAISSADE
(Absent)

Monique LOUVRIER

Christian LAURAIRE
(Absent)

Michel BOUDON

Thierry BRUNEL
(Absent)

Jean ALBARET

Marcel RIEUTORT
(Absent)

Lucien VAISSADE

Laurent CAYREL